

## La DCT, quel territoire ?



- DCT Pays d'Egletons
- DCT du PNR Millevalches

### Renseignement auprès de l'animatrice DCT : Dorothée Sicard

Communauté de Communes de Ventadour - Carrefour de l'Épinette - 19550 Laveau  
dctpays-egletons@cc-ventadour.fr / Tél : 05 55 27 69 26 / Fax : 05 55 27 61 67  
www.cc-ventadour.fr

# Démarche Collective Territorialisée du Pays d'Egletons

Aide aux commerçants, artisans  
et prestataires de services

Soutien aux projets  
des entreprises

Appui au développement  
économique



## De mai 2011 à octobre 2013

Rédaction: Marghita Imprimure - RCS 81 875 680 119

Avec la participation financière



Avec la participation technique



## La DCT, c'est quoi ?



Un Logo = qui permet aux commerçants et artisans d'identifier ce programme

Un sigle DCT = **Démarche Collective Territorialisée**

Une animatrice = qui donne des conseils, des informations et aide à la constitution du dossier de demande d'aide.

Des aides à l'investissement.

## La DCT, pour quels investissements ?

### ■ Les aides classiques :

Les aides classiques apportent un soutien financier de 20% plafonné à 10 000€ du montant de l'investissement.

1 : Soutien financier dans le cadre d'une création, d'une reprise ou d'un développement

- L'achat de matériel de production
- Les investissements liés à l'aménagement de locaux professionnels
- L'agencement et la rénovation des façades et des devantures
- Les investissements immatériels : études, conseils, diagnostics, etc...

### ■ Les aides thématiques :

Les aides thématiques sont liées à des spécificités du territoire. Le taux d'aide varie de 30 à 80%

2 : Renforcer l'attractivité commerciale des centres bourgs

- Sensibilisation et conseil à la notion d'attractivité
- Soutien financier à l'amélioration des commerces
- Signalétique

3 : Favoriser les transmissions reprises

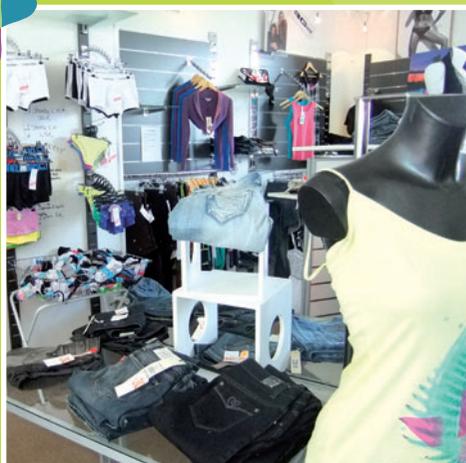
- Soutien à la mise aux normes lié à l'accessibilité pour les cédants
- Soutien au rachat du matériel pour le repreneur
- Développement de l'apprentissage

4 : Valorisation des déchets

- Sensibilisation
- Conseil individualisé
- Aide financière à la mise en place du projet

5 : Développer les tournées et les marchés

- Communication autour des tournées
- Aide à l'investissement matériel
- Modernisation des marchés



## La DCT, pour qui ?

### ■ Les entreprises commerciales et artisanales du territoire :

- En création, reprises ou développement
- Ayant une clientèle principalement locale et composée essentiellement de particuliers
- Immatriculées au répertoire des métiers et/ou registre du commerce et des sociétés
- Ayant un chiffre d'affaires inférieur à 800 000 € et moins de 50 salariés

### ■ Les collectivités locales, les associations de commerçants ou d'artisans et les groupements d'entreprises



## La DCT, quelle procédure ?

1 - Contacter l'animatrice DCT afin de faire un point sur votre projet et se renseigner sur son éligibilité

2 - Remplir un formulaire de demande d'aide, et le déposer à la Communauté de Communes de Ventadour

3 - Attendre l'accusé de réception de la demande pour commencer le programme d'investissements

4 - Transmettre l'ensemble des pièces du dossier dans un délai de 2 mois maximum

5 - Le dossier complet sera examiné en Comité Technique

6 - Envoi de la notification vous informant de la décision

7 - Signature des conventions